

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Asce 17

11 mai 2023

Nombre de membres présents : 71

Nombre de membres représentés : 38

Aucune quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée débute à 9h50 animée par Catherine Chatelier-Gendreau, qui remercie de leur présence :

- Monsieur Malik Aït-Aïssa Directeur adjoint de la DDTM,
- Lydia Martin-Roumegas présidente du CLAS,
- Stéphanie Guilbeaud représentant le CLAS,

Aurélien Coldeboeuf assisant social de la DDTM,

nos fidèles partenaires,

- Marc François de la GMF,

sont excusé(e)s :

- Michèle Jossier présidente de la FNASCE,
- Frédéric Edely président de l'URASCE Limousin Poitou-Charentes,

Madame la directrice de la DREAL ainsi que Monsieur le directeur de la DIRM SA n'ont pas donné suite à notre invitation.

La parole est donnée à Jacky Mousset, président de l'Asce 17 qui présente le rapport d'ouverture et donne l'ordre du jour de cette assemblée.

L'animatrice présente ensuite les membres du comité directeur puis les employés.

Une minute de silence est demandée en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année avec un hommage particulier envers Nadine Hournau ancienne trésorière et membre très active de l'ASCE décédée la semaine dernière.

Rapport moral du président :

Jacky Mousset nous expose son rapport moral

[Cliquer sur ce lien pour le consulter](#)

Intervention de Monsieur Aït-Aïssa

Monsieur Aït-Aïssa remercie le comité de prendre du temps pour le collectif ce qui représente un rôle majeur dans la collectivité de travail.

Il remercie également l'ASCE 17 pour avoir été accueilli dans une unité d'accueil à son arrivée dans notre département.

Il précise que le rayonnement de l'ASCE 17 est interrégional puisque lorsque ses collègues de Foix ont appris son départ à La Rochelle, tous lui ont parlé de l'ASCE 17.

Il confirme le soutien fort de la direction pour les actions que l'ASCE mènera, et nous invite à la solliciter si des points de blocage apparaissent avec d'autres administrations afin qu'elle nous accompagne.

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Projection :

- présentation du rapport d'activités 2022.

Questions des adhérents :

1- Quel est l'avenir du ponton ?

2- logement de Dompierre quel est son utilité, peut-il être mis en location ?

Réponses du comité :

1- Didier rend compte du diagnostic effectué sur la structure qui a subi des intempéries au fil des années, et demande des travaux qui ne peuvent être effectués par les bénévoles de l'ASCE. Le comité est en attente de l'estimation des travaux par des professionnels.

2- Jacky répond que le logement de Dompierre est propriété de l'ASCE suite à la perte du site des Tamaris. C'est le lieu de travail de l'agent d'entretien et le lieu de stockage du matériel pour les unités d'accueil.

L'étage comporte un appartement avec une salle pour les comités directeurs, soirée beaujolais et stockage.

Il n'y a pas possibilité de l'utiliser comme unité d'accueil.

Le rapport d'activités 2022 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Compte de résultat et bilan financier 2022 :

Le représentant du cabinet comptable Aunis Conseil Benoit Salmon, procède à la présentation du compte de résultat 2022.

Le cabinet comptable n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Manuela Mousset présente le bilan financier 2022.

Questions des adhérents :

1- Christelle langlois : pourquoi l'activité cirque de Noël à Saintes a été annulée ?

2- tarification des unités d'accueil en fonction du quotient familial, quelles conséquences ?

Réponses du comité :

1- l'association qui s'occupait de l'évènement est dissoute

2- c'est un principe qui existe déjà à l'ASCE 17 pour le montant de l'aide apportée aux adhérents de l'ASCE 17.

Le nouveau fonctionnement de la FNASCE sera identique : les adhérents seront invités à renseigner leur revenu fiscal de référence.

Si un adhérent ne souhaite pas le renseigner le tarif plein sera appliqué.

Par exemple : un logement à 300 € aujourd'hui sera demain à 340 € pour le QF le plus haut ou si l'adhérent n'a pas communiqué son RFR ; cela pour respecter une équité sociale.

Le bilan financier 2022 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2024

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation qui reste tel qu'en 2022 :

- si adhésion au plus tard le 31 décembre 2023 : actif 15 € - actif libéré 11 €
- si adhésion à partir du 1^{er} janvier 2024 : actif 20 € - actif libéré 16 €

Le montant de la cotisation 2024 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Les membres sortants sont :

- Céline BRUN se représente
- Joël CHAPRON se représente
- Hervé MAITRE se représente
- Jacky MOUSSET se représente

Josiane BADO est nouvelle candidate.

Chaque candidat est amené à se présenter.

Une fois les modalités du vote précisées, une pause de 10 minutes est accordée pour procéder au vote des adhérents.

Il y a 5 candidatures et 11 postes à pourvoir, dont 7 pour 3 ans, 2 pour 2 ans et 2 pour 1 an.

Il n'y a pas de candidature sur les deux postes de vérificateur aux comptes.

-----PAUSE-----

Calendrier des activités 2023 :

Chaque responsable présente le calendrier des activités de l'année 2023 qui le concerne

[Cliquer sur ce lien pour le consulter](#)

Questions des adhérents :

1- est-ce que la dictée de la FNASCE est reconduite ?

2- l'ASCE prend en charge les frais de transport des achats groupés ; pourquoi cela n'apparaît pas dans le projet de budget ?

3- est-ce que les frais de remise en état du ponton peuvent être pris en charge par l'assurance ?

4- dans la gestion des unités d'accueil l'ASCE a-t-elle intégré l'évolution vers les énergies renouvelables par exemple l'installation de panneaux solaires ?

Réponses du comité :

1- l'activité est reconduite, l'information est sur le site de la FNASCE, mais nous n'avons pas encore les dates et les conditions d'organisation de cette activité.

Le président revient sur le problème du manque d'effectif au sein de l'ASCE ; il faudrait que des personnes viennent nous rejoindre pour pouvoir organiser plus d'activités.

2- les frais de transport ne sont pas prévisibles, mais il pourraient être estimés. A revoir.

3- si l'ASCE engage ces travaux ils seront comptablement intégrés dans l'amortissement. Didier explique que généralement les compagnies d'assurance obligent à prendre toutes les assurances pour assurer le ponton.

A ce jour une seule compagnie possible « MAIF ASSOCIATIONS » avec visite d'expert donc il n'est pas sur qu'elle accepte de prendre les travaux en charge vu la vétusté du ponton.

4- Jacky indique qu'il ne sait pas si l'asce est éligible aux aides de l'état pour rénovation énergétique. Il posera la question à la réunion CPAI à Paris en juin.

Par ailleurs il précise avoir été récemment contacté par la DDFIP qui demande un diagnostic amiante pour les unités d'accueil.

Projet de budget 2023 :

Manuela Mousset présente le projet de budget 2023.

Questions des adhérents :

1- pourquoi les travaux du ponton ne sont pas inclus dans le projet de budget ?

Réponses du comité :

1- le projet présenté a été élaboré en prenant en compte les activités telles qu'elle auraient dues se déroulées car il est préparé bien en amont.

Le projet de budget 2023 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Résultats des élections :

Le dépouillement étant terminé, les résultats sont les suivants :

Nombre d'adhérents : 660

Adhérents présents : 71

Adhérents représentés : 38

Total des votants : 109

Votes exprimés : 108

Votes valablement exprimés : 108

VOTES		
Nom	Nombre de voix	Durée du mandat
Josiane	108	3
Joël	107	3
Céline	105	3
Hervé	105	3
Jacky	105	3

Il n'y a pas de vérificateur aux comptes.

Composition du Comité Directeur 2023 :

NOMS PRÉNOMS	NOMS PRÉNOMS
Bado Josiane	Longeville Laurent
Braud Charlotte	Maitre Hervé
Brun Céline	Mousset Jacky
Chapron Joël	Mousset Manuela
Evin Ludovic	Puyo Viviane
Hardy Didier	Séraphin Jean François
Joyeux-Homer Evelyne	Tolédano Jean-Philippe
Laidin Eric	

Questions diverses :

- Il n'y a pas de question



Les points mis à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée générale est close à 12h40 après les remerciements des membres participants.

Le Président

La Secrétaire Générale

Jacky Mousset

Viviane Puyo